

## Le centre ancien

De nombreux hôtels particuliers des 17 et 18<sup>ème</sup> siècles constituent un patrimoine civil remarquable : les hôtels de Longuejume et de la Regnaudière (place Saint-Maur), de la Sirène (rue du général Leclerc), Passelaigue (rue Rochard), Macé de Montoury (rue saint-Rémy), Marquelet de la Noue (rue des Vieux Moulins) Couvent, etc.

Les congrégations religieuses ont, par ailleurs, laissé leur marque sur le patrimoine urbain de la ville grâce à des réalisations architecturales telles que le couvent de la Visitation (faubourg de Chaage), la maison des Augustines (faubourg Saint-Nicolas) ou le couvent des Ursulines (actuelle annexe du lycée Moissan, rue des Ursulines).

Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'extension urbaine s'est traduite par l'implantation de nombreux équipements publics :

Théâtre (1845), Temple Protestant dans le faubourg Saint-Nicolas (1848), Ligne de chemin de fer (1849), Maison d'arrêt (1857), Hotel de Ville Banque de France (1875), Halle métallique (1879), Palais de Justice (1884), Gare de chemin de fer (1890), Caisse d'Épargne (1892), succursale des grands magasins Nouvelles Galeries (autour de 1900).

En 1828, un nouvel Hôtel de Ville est construit sur l'emplacement de l'ancien château, mais, il est rapidement trop petit. En 1900, l'Hôtel de Ville est agrandi et doté d'une façade monumentale de style néo-classique. Son péristyle est surmonté de belles colonnes ioniques. A l'intérieur, dominant l'escalier d'honneur, un vitrail représente la proclamation de la commune de Meaux en 1179 par le Comte de Champagne, Henri le Libéral.

Il faut également noter la présence remarquable, sur la place de l'Hôtel de Ville, d'une œuvre de l'artiste plasticien contemporain Jean Véraime. Réalisé dans les ateliers Loire à Chartres, ce volume en vitrail éclairé de l'intérieur a été inauguré le 4 mars 2000 ( [en savoir plus sur Jean Véraime](#) ).